



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Bordeaux pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

**session 2011**

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

## AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL

SESSION 2011

### U4 - ÉCONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE

Durée : 2 h – Coefficient : 2

Aucun document autre que le sujet n'est autorisé.

#### Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire. (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42).

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.  
Le sujet comporte 7 pages, numérotées de 1/7 à 7/7.

Le sujet se présente sous la forme de 3 dossiers indépendants :

DOSSIER 1 :	Économie d'entreprise	7 points
DOSSIER 2 :	Droit	6 points
DOSSIER 3 :	Gestion	7 points

Le sujet comporte 3 annexes :

Annexe 1 :	Diagramme de GANTT	page 5
Annexe 2 :	Extrait calendrier 2010	page 6
Annexe 3 :	(à rendre avec votre copie)	page 7

CODE ÉPREUVE : ADECOGE	EXAMEN : BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR	SPÉCIALITÉ : AGENCEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ARCHITECTURAL
SESSION 2011	SUJET	ÉPREUVE : U4 - ÉCONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE
Durée : 2 h	Coefficient : 2	SUJET N°25ED11
		Calculatrice autorisée : oui
		Page : 1/7

## DOSSIER 1 : ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

# Leclerc ne cesse de gagner des parts de marché en France

Le Monde | 08.09.10

Où s'arrêtera l'ascension de Leclerc ? L'enseigne numéro un en France depuis 2001 accroît encore son avance. Sur la période juin 2009-juin 2010, elle détient 17,1 % du marché national, selon l'enquête Référence de Kantar Worldpanel, rendue publique mercredi 8 septembre, soit 0,5 point de mieux par rapport aux douze mois précédents.

Leclerc est l'enseigne qui a le plus profité de la légère remontée de la consommation des ménages sur la période (+ 2,5 % en valeur et de + 1,9 % en volume). Avec les supermarchés Système U (9,1 % de part de marché en hausse de 0,3 point), elle est ainsi le seul distributeur "à recruter et à fidéliser des clients", note Gaëlle Le Floch, directrice de l'unité distribution de Kantar Worldpanel.

La clé de sa réussite : l'image d'une enseigne très compétitive soutenue par un discours offensif et des polémiques sur le thème de la défense du pouvoir d'achat lancés par son charismatique patron, Michel-Edouard Leclerc. **Il est vrai qu'en tant que groupement d'indépendants, l'enseigne n'a pas de compte à rendre à la Bourse et peut ainsi jouer sur ses marges pour gagner des parts de marché.** Mais d'autres, qui ne sont pas cotés, ne font pas mieux : Auchan et Intermarché réussissent quand même à conserver leur part de marché avec respectivement 8,6 % et 12 %, bien souvent, il est vrai, grâce à l'ouverture de nouveaux magasins.

Le groupe Carrefour profite de l'engouement pour ses supermarchés Carrefour Market (+ 0,4 point à 8,5 %), mais il ne parvient pas à endiguer le déclin de ses hypermarchés en France. Leur poids recule encore de 0,3 point à 12,8 %.

Toutefois, souligne Mme Le Floch, les initiatives du numéro deux mondial de la grande distribution (création de la marque Carrefour Discount, lancement des "promos libres"... ) ont donné le sentiment d'une enseigne devenue meilleur marché, laissant augurer un possible redressement.

### L'argument prix est essentiel

De fait, dans un environnement économique encore morose, l'argument prix est essentiel. Et les enseignes qui ont, comme Casino, fait l'impasse sur ce thème, le paient. Les hypers et supermarchés du groupe perdent 0,3 point de part de marché à 5,3 %. Seuls des cas isolés comme Monoprix (2,2 % de part de marché) peuvent s'exclure de cette bataille en s'adressant à une niche de clientèle aisée et urbaine.

Dans ce contexte, le coup d'arrêt porté à l'ascension des maxidiscompteurs observée en 2008 peut surprendre. Mais ces chaînes ont été sanctionnées par des clients qui jugent désormais l'écart de prix avec les autres grandes surfaces moins intéressant. Les promotions intensives, les efforts de communication (1,298 milliard d'euros dépensés) et le recul de l'inflation à partir de 2009, ont incité les clients à revenir vers les enseignes traditionnelles. Et si Lidl maintient une part de marché à 4,8 %, Aldi, Dia, Ed, et Leader Price perdent du terrain.

### Claire Gatinois

#### Travail à faire

1.1	Définir les quatre mots ou expressions soulignés dans le texte : enseigne, pouvoir d'achat, parts de marché et niche.
1.2	Expliquer la phrase en gras dans le texte « Il est vrai qu'en tant que groupement d'indépendants, l'enseigne n'a pas de compte à rendre à la Bourse et peut ainsi jouer sur ses marges pour gagner des parts de marché. »
1.3	Indiquer comment la grande distribution traditionnelle a su répondre aux attentes des consommateurs en matière de prix.
1.4	Présenter les différentes politiques de prix et illustrer chacune d'elle par un exemple.

# L'inspection du travail accable France Télécom

Article paru dans « le Figaro » le 17/03/2010

L'opérateur se voit gravement mis en cause par un rapport remis en janvier au parquet de Besançon, qui qualifie le suicide d'un de ses salariés d' « homicide volontaire par imprudence ».

France Télécom n'a pas fini d'entendre parler de la vague de suicides qui l'a frappé en 2009. Alors que l'opérateur a déploré mercredi un nouveau cas dans le Nord de la France, le Parisien révèle dans son édition de vendredi le contenu d'un rapport remis début janvier par l'inspection du travail au parquet de Besançon. Enquêtant sur le suicide d'un salarié en août dernier dans le Doubs, celui-ci a conclu de façon tout à fait exceptionnelle à un « homicide volontaire par imprudence » de la part de l'opérateur.

Tout commence lorsque Nicolas G., jeune technicien énergie-climatiseur de France Télécom, se voit signifier sa mutation, alors ressentie comme « disqualifiante », au sein de l'unité chargée de dépanner les clients, en janvier 2009. Alors que ce type de poste nécessite en général une formation estimée à 8 ou 9 mois, Nicolas G. est immédiatement mis à contribution, sans autre préparation. Il se suicidera sept mois plus tard. Mais lorsque la médecine du travail et un cabinet spécialisé dans les risques psycho-sociaux identifient l'unité à laquelle il appartenait comme faisant courir des risques « graves » à la santé de ses membres, France Télécom ne met pas en place les mesures de précaution préconisées. Au contraire, l'opérateur « augmente considérablement la cadence des techniciens » ! Enfin, le rapport signale que le groupe a pour cela « volontairement refusé d'informer le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail » (CHSCT), contrairement aux obligations légales.

Après les résultats déjà accablants d'une enquête menée par le cabinet spécialisé Technologia et rendus publics en décembre dernier - le rapport faisait état d'une « ambiance de travail tendue, voire violente » - c'est une nouvelle mise en cause de l'entreprise ayant enregistré près de cinquante suicides depuis 2008, alors que France Télécom négocie toujours avec les partenaires sociaux un accord sur le stress au travail. Le rapport de l'inspection du travail a été remis au syndicat Sud, qui envisage de se porter partie civile. Le parquet de Besançon, qui avait précédemment conclu à l'impossibilité d'établir un lien de causalité entre les problèmes professionnels de Nicolas G. et son suicide, pourrait bien changer d'avis.

Marie Bartnik

Travail à faire	
2.1	Enoncer les principales critiques formulées par l'inspection du travail vis-à-vis de France Télécom.
2.2	Présenter le rôle de l'inspection du travail.
2.3	Quelles instances représentatives des salariés auraient pu prendre en charge les problèmes rencontrés par Nicolas G. avant son geste fatal ? Comment ?
2.4	Dans les litiges individuels entre employeurs et salariés, indiquer le tribunal compétent ainsi que sa composition.

## DOSSIER 3 : GESTION

L'entreprise **Architec'turo**, installée à Roanne depuis 1999, a été chargée d'un projet d'aménagement intérieur d'un magasin situé à St Etienne (Loire). Des retards ont été constatés par rapport aux engagements pris initialement avec le client et l'entreprise s'interroge sur la rentabilité finale du chantier.

Vous disposez de trois annexes :

- annexe 1 : diagramme de GANTT,
- annexe 2 : extrait du calendrier 2010,
- annexe 3 : à rendre avec votre copie.

**Toute information calculée devra être justifiée.**

Éléments pris en compte dans le compte de résultat prévisionnel réalisé par l'entreprise pour ce projet.

Charges		Produits	
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits d'exploitation</b>	
Achats de matières premières	34 000	Production vendue	100 000
Variation de stock	2 000		
Main d'œuvre	40 000		
Charges sociales	16 000		
Total I	92 000	Total I	100 000
<b>Charges financières</b>		<b>Produits financiers</b>	
Total II		Total II	
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>Produits exceptionnels</b>	
Total III		Total III	
<b>Total des charges</b>		<b>Total des produits</b>	
<b>Bénéfice</b>		<b>Perte</b>	
<b>Total général</b>		<b>Total général</b>	

### Travail à faire

3.1	Quelle était la durée du projet selon le diagramme de GANTT (annexe 1) ?
3.2	Le projet devait être terminé le 10 décembre 2010 (soir). Déterminer, à l'aide de l'Annexe 2, la date limite (matin) à laquelle il aurait dû commencer.
3.3	A partir des charges et produits inscrits dans le document ci-dessus, calculer le résultat prévisionnel en indiquant s'il s'agit d'un bénéfice ou d'une perte.

Le GANTT donné en annexe 1 était prévisionnel, l'entreprise n'a pu respecter les délais initiaux. Le projet a duré 5 jours de plus que prévu.

L'entreprise a notamment :

- consenti un rabais exceptionnel de 5%,
- embauché du personnel supplémentaire ce qui a augmenté les charges de personnel (main d'œuvre et charges sociales) de 10%,
- accordé un paiement à 30 jours fin de mois. L'entreprise a dû trouver un financement pour accepter que son client la règle plus tard, ce qui a entraîné 300 € d'intérêts à payer,
- payé une amende pour un défaut de maintenance sur un de ces véhicules automobiles pour 100 €.

3.4	Présenter le compte de résultat réel ( <b>réponse sur l'annexe 3 à joindre à votre copie</b> ). Compte-tenu du dépassement de délais, le projet a-t-il été rentable ?
-----	---

**ANNEXE 1 : Diagramme de GANTT (tâches classées par niveaux d'antériorité)**

Tâches	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40			
B	■	■	■	■	■																																						
A						■	■																																				
E								■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
C								■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
L										■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
J																					■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
D																																											
F																																											
G																																											
H																																											
I																																											
K																																											

Tâches	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
B										
A										
E										
C										
L										
J										
D										
F										
G										
H	■	■	■	■	■					
I						■	■	■	■	
K										■

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel  
réseau SCEREN

## ANNEXE 2

	septembre 2010	octobre 2010	novembre 2010	décembre 2010
Lundi			1	
Mardi			2	
Mercredi	1		3	1
Jeudi	2		4	2
Vendredi	3	1	5	3
Samedi	4	2	6	4
Dimanche	5	3	7	5
Lundi	6	4	8	6
Mardi	7	5	9	7
Mercredi	8	6	10	8
Jeudi	9	7	11	9
Vendredi	10	8	12	10
Samedi	11	9	13	11
Dimanche	12	10	14	12
Lundi	13	11	15	13
Mardi	14	12	16	14
Mercredi	15	13	17	15
Jeudi	16	14	18	16
Vendredi	17	15	19	17
Samedi	18	16	20	18
Dimanche	19	17	21	19
Lundi	20	18	22	20
Mardi	21	19	23	21
Mercredi	22	20	24	22
Jeudi	23	21	25	23
Vendredi	24	22	26	24
Samedi	25	23	27	25
Dimanche	26	24	28	26
Lundi	27	25	29	27
Mardi	28	26	30	28
Mercredi	29	27		29
Jeudi	30	28		30
Vendredi		29		31
Samedi		30		
Dimanche		31		

Les jours non travaillés (congés hebdomadaires et jours fériés) apparaissent en grisé.

**ANNEXE 3 (à rendre avec votre copie)**

Charges		Produits	
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>Produits d'exploitation</b>	
Achats de matières premières		Production vendue	
Variation de stock			
Main d'œuvre			
Charges sociales			
Total I		Total I	
<b>Charges financières</b>		<b>Produits financiers</b>	
Total II		Total II	
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>Produits exceptionnels</b>	
Total III		Total III	
Total des charges		Total des produits	
<b>Bénéfice</b>		<b>Perte</b>	
Total général		Total général	